

Paris, le 23 octobre 2025

Communiqué**La SAIF conteste le soutien du CPE à la réforme de la SSAA**

La SAIF a pris connaissance du soutien apporté par le Conseil Permanent des Écrivains (CPE), en faveur de la réforme de la Sécurité Sociale des Artistes-Auteurs (SSAA) prévue par le Projet de loi de financement de la sécurité sociale 2026 (PLFSS).

La SAIF siège au sein du CPE mais elle n'est pas favorable au soutien exprimé à la réforme telle que prévue par le PLFSS. En effet, la SAIF n'a pas été consultée et **elle s'oppose fermement à cette prise de position du CPE** qui est contraire aux intérêts des artistes-auteur·ices, victimes depuis trop longtemps de cet organisme défaillant qu'est la SSAA (ex-AGESSA).

La SAIF considère que le mandat que ses sociétaires lui donnent n'est ni social, ni fiscal, et doit se limiter au droit d'auteur. C'est pourquoi elle ne souhaite pas siéger au Conseil d'Administration de la SSAA. La SAIF est cependant solidaire du combat des syndicats pour la création d'un Conseil de protection sociale des artistes-auteurs, inscrit dans le Code de la Sécurité sociale, muni de missions claires et gouverné par des représentant·es d'artistes-auteur·ices élu·es. Tout comme La SAIF est solidaire de leur combat pour une continuité de revenus.

Loin d'être minoritaire, ce point de vue est partagé par de nombreux·ses auteur·ices, révélant ainsi un décalage entre les prises de positions de certaines structures et les aspirations des professionnel·les.

La SAIF – Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe

→ Pour en savoir plus sur ces questions, nous vous invitons à consulter le site www.artistes-auteurs.fr et la tribune [« Pour une véritable sécurité sociale des artistes-auteurs et autrices »](#) parue dans Libération le 23 octobre 2025.

La SAIF est un organisme de gestion collective de droits d'auteur dont la mission est de défendre, percevoir et répartir les droits des auteurs et autrices des arts visuels. Créeé en 1999, la SAIF est née de la volonté des auteur·ices souhaitant défendre collectivement leurs droits. Elle représente aujourd'hui près de 8 500 membres de tous les arts visuels : architectes, designer·euses, dessinateur·rices, graphistes, illustrateur·rices, peintres, plasticien·nes, sculpteur·rices, photographes...
www.saif.fr